

0710009Z  
ACADEMIE DE DIJON  
COLLEGE LOUISE MICHEL  
1 ROUTE DE ST LOUP DE LA SALLE  
71150 CHAGNY  
Tel : 0385871771

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : CONVENTION DE STAGE DANS LE CADRE DE LA MISSION DE LUTTE CONTRE LE  
DECROCHAGNE SCOLAIRE

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 10  
Année scolaire : 2021-2022  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 22/09/2021  
Réuni le : 07/10/2021  
Sous la présidence de : Christophe Boudias  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
- 

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

**CONV° MLDS**

Le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence du Chef d'Etablissement, Monsieur Christophe BOUDIAS, donne son accord pour la conclusion au besoin de conventions de stage pour mettre en oeuvre des périodes d'initiation en milieu professionnel au bénéfice d'élèves dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0